



Un orchestre à l'école de RANDAN

Ecole élémentaire
RUE DE RIOM , 63310 RANDAN
Site : <http://formation.ac-clermont.fr/pasi/>
Auteur : DARON Dominique
Mél : dominique.daron@ac-clermont.fr

Ce projet a pour but de créer un ensemble instrumental dans une classe durant trois années. L'objectif est de permettre aux élèves de bénéficier d'une ouverture culturelle et d'une éducation artistique de qualité grâce au développement d'un enseignement instrumental dans le cadre plus général du parcours d'éducation artistique et culturelle. Chaque semaine, 1heure30 de répétition, animée par deux professeurs de l'école de musique permettent à ces jeunes de découvrir un aspect technique de la musique. Ils se produisent régulièrement devant leurs parents, leurs enseignants, leurs camarades pour montrer le fruit de leur travail.

Plus-value de l'action

Adaptation d'un conte musical qui permet à tous les élèves de s'impliquer dans le projet les musiciens et les choristes - La partition proposée a été composée en fonction des progrès des élèves

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

Classe orchestre : 24 élèves (... flûte à bec, ...piano,.... clarinette)

Classes chorale : CP(23) –CE1 (19)-CE2 (19)- CM1/CM2 (17)

A l'origine

- élèves issus de milieux diversifiés parfois modestes, à besoin éducatif particulier avec une scolarité ponctuée d'absences en début d'année et fin d'année
- des difficultés scolaires repérées et prises en compte dans le projet d'école
- des temps d'activités pédagogiques complémentaires centrés sur l'ouverture culturelle.
- ouverture culturelle en 2011-2012 : projet théâtre
- ouverture culturelle en 2012-2013 : projet cirque, développement de la danse traditionnelle dans le cadre du dispositif « Tradamuse »
- mise en œuvre d'un travail spécifique sur la compréhension (maîtrise de la langue)
- séjour à dominante culturelle en Italie (avec nuitée) du 17 au 23 Mai 2015

Objectifs poursuivis

Permettre aux élèves de bénéficier d'une ouverture culturelle et d'une éducation artistique de qualité grâce au développement d'un enseignement instrumental dans le cadre plus général du parcours d'éducation artistique et culturelle. La pratique instrumentale et ses exigences développent en plus des compétences artistiques la persévérance des élèves, leur engagement, l'écoute mutuelle participent au mieux vivre ensemble et permet une plus grande implication des familles dans le projet éducatif de l'école.

Description

L'école de Randan est inscrite dans le dispositif national « orchestre à l'école » en partenariat avec l'école de Musique de

Randan « l'éveil Randanais », la Mairie de Randan, la communauté de communes « Coteaux de Randan », le Conseil Départemental, l'Association Loisirs et Culture et le Crédit Agricole. Les élèves d'une classe de CM1 pratiquent depuis la classe de CE2 en septembre 2014 un instrument de musique sur le temps scolaire à raison d'une heure de pratique individuelle et une demi-heure d'ensemble. Pour équilibrer l'offre du parcours d'éducation artistique et culturelle les autres classes de l'école bénéficient d'une pratique chorale et d'une éducation rythmique.

Un parrainage avec l'Orchestre d'Auvergne est engagé en 2015-2016.

Modalité de mise en oeuvre

Cours d'instruments par petits groupes

Ensemble orchestral avec toute la classe

Lien avec l'éducation musicale et l'histoire des arts

Présence de deux musiciens intervenants sur les temps spécifiques :

30 minutes par semaine de technique instrumentale

1 heure par semaine d'ensemble orchestral

Dans emploi du temps élèves : 1h30

Hors emploi du temps élèves : ½ de répétition dans le cadre des APC

Trois ressources ou points d'appui

Partenariat avec l'orchestre d'Auvergne- Concert

Parrainage par un musicien de l'orchestre d'Auvergne

Difficultés rencontrées

- Problématique liée au fait que les élèves n'emportent pas leur instrument chez eux pour répéter : répétitions moins nombreuses
- Attention et concentration limitées des élèves

Moyens mobilisés

45 HSE

Partenariat et contenu du partenariat

- Mairie de Randan
- 2 professeurs de l'école de musique « L'éveil Randanais » - Noé Trosseille-Elisabeth Thélamon
- Conseil départemental : financement
- Crédit agricole : financement
- Communauté de communes « les coteaux de Randan »
- Association Loisirs et culture.

Liens éventuels avec la Recherche

Néant

Evaluation

Evaluation / indicateurs

L'équipe éducative veillera à évaluer les compétences comportementales et instrumentales suivantes :

- Avoir du plaisir et de la motivation à participer à l'activité
- Respecter les consignes collectives
- Adopter une attitude montrant investissement, concentration et disponibilité
- Faire preuve d'écoute et d'initiative
- Savoir parler de ses propres difficultés
- Respecter les difficultés de ses pairs
- Savoir s'intégrer dans le groupe

- Etre capable de tenir l'instrument de façon adaptée
- Produire un son selon des critères musicaux : legato – staccato – piano – forte etc.
- Apprendre progressivement les notes sur l'instrument ; lier peu à peu cet apprentissage à la lecture solfégique
- Mémoriser des enchaînements simples, des morceaux élémentaires
- Chanter ses propres parties instrumentales

- Respecter le rythme de la musique, savoir le frapper, le verbaliser
- Suivre les gestes du meneur, réaliser du "sound painting" en mémorisant la gestuelle définie à l'avance

Documents

Aucun

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

Evaluation formative, formatrice, critères de réussite et de réalisation :

Les cours d'instruments se font par petits groupes de trois ou quatre élèves. Chacun est donc sollicité de trois manières : dans la pratique semi-collective – dans une pratique individuelle – dans une posture d'écoute lors du travail d'un autre élève. C'est au travers de ces trois postures que se jouent les facteurs d'évaluation :

- mesurer la capacité de l'élève à s'impliquer au sein d'un petit groupe. Critères de réussite portant sur l'attitude, la concentration, le réinvestissement, l'application à réussir, les progrès techniques
- mesurer sa capacité à progresser selon les modèles et conseils prodigués par le professeur. Critères de réussite portant sur : la répétition juste d'un modèle proposé, l'appropriation sur le long terme, la capacité à faire des propositions voire des variations des exercices demandés
- mesurer sa capacité à être à l'écoute du groupe : suivre, comprendre, verbaliser, reproduire des consignes, s'améliorer, tenir sa place et différents rôles (accompagnateur, soliste...). Critères de réalisation basés principalement sur les attitudes et leur progression visible.

Evaluation finale : le spectacle monté chaque fin d'année dans le cadre de l'OAE permettra de prendre la mesure du degré de satisfaction de tous les groupes concernés : élèves, enseignants, parents d'élèves, élus qui soutiennent financièrement le projet.

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

- autonomie des élèves
- plaisir à prendre l'instrument de musique
- réussite liée au jeu instrumental lui-même, intégrant tenue, technique, réalisation
- adoption d'un comportement adapté au travail semi-collectif et collectif et tutorat entre pairs
- réduction de l'absentéisme sur les jours de musique
- motivation scolaire accrue des élèves impliqués dans le projet
- effets positifs sur les comportements dans la classe

Sur les pratiques des enseignants :

- favorise le travail de groupe et l'entraide – le collectif bien constitué, installé
- tutorat facilité – les erreurs des élèves sont mieux tolérées.

Sur le leadership et les relations professionnelles :

- bénéfique sur le travail de l'équipe, la réflexion autour des activités artistiques et leur impact dans la réussite de l'élève, en particulier de l'élève en grande difficulté
- bénéfiques sur les partenariats engagés et le rayonnement éducatif produit sur le territoire scolaire

Sur l'école / l'établissement :

- image d'une école qui s'ouvre et qui a fait le pari de la « Culture » comme moyen d'épanouissement

Plus généralement, sur l'environnement :

- Attente au niveau de la commune sur la valorisation de la classe orchestre